

Projet de loi relatif portant modification des circonscriptions électorales et des dispositions
relatives aux incompatibilités

17 juin 1893

810

Ensdol 100-13

1265 810

17 juin 1893



André
le 20 juin 93



L'an mil huit cent quatre vingt trois
le 17 Juin 1812 à l'après midi

La Commission chargée d'étudier le projet de
la loi tendant à modifier les dispositions relatives à
l'admission des étrangers et à l'admission
des étrangers relatifs aux incompatibilités

est réunie au palais de Luxembourg
Présente : M^r Velas, de Nativelle, Régis, Moden
de Mascis, Merlin, Mousnier, Lefebvre, Dussolier
M^r de Marten s'est fait excuser

Ont été nommés M^r Merlin Secrétaire
M^r Velas Secrétaire
M^r de Nativelle a visité le membre présents
pour connaître l'opinion des bureaux sur le projet
Commission

M^r Velas a dit que dans le 1^{er} bureau l'opinion
unanime avait été de se baser sur les dispositions relatives aux
incompatibilités du projet en discussion et de ~~se baser~~
seulement sur la partie du projet tendant à modifier
la loi sur les dispositions relatives à l'admission des
étrangers qui a été adoptée comme Commission

M^r de Nativelle est opposé à l'admission de la loi sur
l'incompatibilité ; il fait voir l'importance de la loi
qui a pour objet de modifier les dispositions relatives à l'admission
des étrangers et de leur permettre de concourir au service
public. On propose l'admission de la loi sur les dispositions
relatives à l'admission des étrangers qui ont la Commission
approuvée.

M^r de Nativelle, il a parlé de la loi sur les
dispositions relatives à l'admission des étrangers et
l'incompatibilité.

M^r de Moden, Merlin, Lefebvre, Dussolier, au
nom des 1^{er}, 2^o, 3^o, 4^o, 5^o, 6^o, 7^o, 8^o, 9^o bureaux font des observations

Dans le même lieu

M. Maubert a vu de son bureau municipal
 71^{er} coter la porte de la place petite visant le comptable
 l'été et de 1^{re} tierce avec un comptable l'été d'été d'été
 le la le 30 mai. 1878

Le Directeur a donné connaissance à la
 Commission de voter une partie conseil municipal de
 11 mai le jour de Charente ^{et conseil} particulièrement contre le
 journal sans être établis le conseil municipal de la ville
 et de protestation visant le même objet et émanant du
 maire de Bry - S. - masin, et contre le maire de
 Charente et de groupe de l'union de redressement social
 et de la commission de Charente

Le conseil d'administration de l'Union a vu
 le papier remis sans entendre le conseil municipal de la ville
 même et chargé de l'union de dispositions de protestation
 déposées et de faire rapport à la Commission

